

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Ruffey-sur-Seille

dossier n° DP 039 471 14 K0010

date de dépôt : 03 avril 2014

demandeur : Madame DUMONT ISABELLE

pour : **réfection de toiture**

adresse terrain : **37 RUE FRANCHE, à Ruffey-sur-Seille (39140)**

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille**

**Le maire de Ruffey-sur-Seille,**

Vu la déclaration préalable présentée le 03 avril 2014 par Madame DUMONT ISABELLE demeurant 37 rue Franche, Ruffey-sur-Seille (39140);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de toiture ;
- sur un terrain situé 37 rue Franche, à Ruffey-sur-Seille (39140) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi du 31/12/1913 sur les monuments historiques ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de RUFFEY-SUR-SEILLE approuvé le 25 février 2002, modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, révision simplifiée du 31 mars 2006, et mis en révision le 10 mai 2011 ;

Vu l'avis favorable assorti de prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 17/04/2014 ;

**Considérant que le projet se situe dans le périmètre de protection d'un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;**

**Considérant que le projet, en l'état, est de nature à affecter l'aspect de l'immeuble dans le champ de visibilité duquel il se trouve, mais qu'il peut y être remédié ;**

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

**Article 2**

Les prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France, jointes au présent arrêté, devront être respectées.

Ruffey-sur-Seille, le  
Le maire,

30/04/14

Evelyne PETIT

